

L'organisation des médecins gériatres libéraux en France et leurs besoins en gérontechnologies

Dr Nicole Jacquin-Mourain, Présidente de l'association nationale des gérontologues et gériatres libéraux (ANGGEL)



C'est un fait, la population française vieillit chaque année encore un peu plus. Même si nous devons nous en réjouir et féliciter les progrès médicaux et environnementaux, il nous paraît indispensable d'attirer l'attention sur cette situation démographique qui risque à bien des égards d'être problématique. En effet 2 problèmes coexistent : la raréfaction des médecins et le nombre croissant de pathologies apparaissant avec le vieillissement. C'est un problème de santé publique.

C'est pour ces principales raisons que l'association ANGGEL, présidée par le Dr Nicole Jacquin-Mourain, a été créée en décembre 2010 à l'initiative des médecins gériatres franciliens. Elle vise à accompagner les personnes âgées à leur domicile avec une prise en soins de qualité, personnalisée et adaptée, entourée d'experts de terrain qui sont cooptés et formés aux poly pathologies du grand âge. Cette association préconise le développement de la prévention, en passant par l'aménagement du domicile, la mise en place d'aidants compétents et l'utilisation des nouvelles technologies.

L'intervention de Nicole Jacquin-Mourain lors de cette matinale vise à promouvoir la transversalité entre l'ensemble des acteurs de cet écosystème qui œuvrent autour de la personne âgée. C'est la condition sine qua non pour relever le grand défi que constitue le vieillissement de notre pays et plus largement des pays industrialisés. Nous avons tenté d'en savoir plus sur l'association ANGGEL en posant deux questions à Nicole Jacquin-Mourain lors de cette matinale.

- Pourquoi le développement de la gériatrie libérale en ville semble indispensable ?
- Quels sont les enjeux et les freins actuels ? Pourquoi les patients et leurs familles plébiscitent le maintien à domicile ?

sol'iamatinales

La Matinale Sol'iage est un moment privilégié de rencontres et d'échanges entre professionnels. Elle s'adresse aux membres de la grappe Sol'iage et est ouverte aux participants extérieurs.

Des associations de malades, professionnels du secteur médico-social, acheteurs ou décideurs profitent de cet événement pour présenter leur structure, leur stratégie, leurs besoins et leurs intérêts pour les gérontechnologies, dans une logique d'échange avec l'auditoire.

Événement organisé en partenariat avec



SoliaMatinales - 14 Mai 2012- contact@soliage.com - www.soliage.com

Synthèse de la présentation

Pourquoi le développement de la gériatrie libérale en ville semble indispensable ?

Une des premières raisons du développement de la médecine gériatrique en ville est de pouvoir apporter des réponses adaptées aux situations de vie des personnes âgées et de leur entourage. Les conséquences du vieillissement ne sont pas identiques d'un individu à l'autre, il est donc nécessaire de pouvoir développer des services adaptés en fonction des attentes, des besoins et des désirs de chacun.

La gériatrie est reconnue comme une spécialité de la médecine depuis 2004 mais à ce jour il n'existe pas de nomenclature adaptée. Très peu de gériatres sont installés en ville, l'association ANGGEL fédère plus de 30 médecins gériatres en ville et de gérontologues. L'évolution de la nomenclature est nécessaire pour que de jeunes praticiens puissent s'installer sur l'ensemble du territoire.

Il est également nécessaire de développer la gériatrie libérale en ville pour modifier le système de santé qui évolue vers une prise en soins au domicile.

Le médecin gériatre libéral, en partenariat avec le médecin traitant, est une alternative également à l'institutionnalisation de la personne âgée dite « dépendante ». Option qui coûte relativement cher pour des personnes avec de faibles retraites et qui n'est pas toujours satisfaisante.

Le médecin gériatre apporte ses connaissances et compétences pour conseiller les personnes âgées et leur entourage sur une hygiène de vie : poursuite de l'activité physique, alimentation adaptée, soins bucco-dentaires et maintien du lien inter-générationnel et social.

Le médecin gériatre installé en ville vise à être plus réactif, plus accessible, plus proche pour suivre le patient à son domicile tout en respectant ses désirs.

Enfin le médecin gériatre prescrit des médicaments et des dispositifs médicaux adaptés à la personne âgée, limitant ainsi les risques de iatrogénie (première cause d'hospitalisations en France). Il peut également préconiser des technologies qui amélioreront la qualité et le confort de vie du sujet âgé et de son entourage, au domicile.

Quels sont les enjeux et les freins actuels ? Pourquoi les patients et leurs familles le plébiscitent ?

L'enjeu majeur est de permettre à la personne âgée de vivre le plus longtemps possible à son domicile tout en garantissant un bon niveau de soins. La prise en charge au domicile demande également d'adapter ce domicile à son occupant : l'aménagement du domicile devient donc capital pour garantir la qualité des services.

Il semble nécessaire de développer davantage les actions de prévention pour éviter les effets délétères du vieillissement et les anticiper et/ou les réduire. Il faut réfléchir à la mise en place de consultations de dépistage pour sensibiliser les personnes vieillissantes, même lorsqu'elles sont complètement actives et en bonne santé. Il est démontré que l'inactivité est le lit des maladies neuro-dégénératives. Permettre de sensibiliser les personnes âgées à l'importance d'une hygiène de vie, au traitement des maladies chroniques et au maintien des liens sociaux paraît désormais fondamental

Cet enjeu ne peut être atteint que si l'ensemble des acteurs, qui interviennent auprès de la personne âgée à domicile coopèrent en bonne intelligence, de manière transversale dans un souci de qualité et d'éthique.

Un autre rôle du médecin gériatre est d'évaluer les capacités et les handicaps de la personne âgée avant de conseiller l'utilisation de nouvelles technologies au domicile.

Avant de préconiser ce type de produits et/ou de services, les fabricants et/ou les distributeurs de ces solutions doivent sensibiliser les professionnels à leur fonctionnement.

Néanmoins, les freins sont nombreux pour permettre au médecin gériatre d'offrir des services efficaces à la personne âgée et à son entourage.

Il n'existe pas en effet de nomenclature en gériatrie : une consultation en gériatrie est plus longue qu'une consultation classique. Le recueil des données médicales du patient est long et chronophage. De plus, les aidants familiaux et les professionnels de santé développent des pathologies (burn-out, problème musculo-squelettique,...). Beaucoup de soignants et d'aidants familiaux ne sont pas formés ou peu à la prise en charge d'un sujet âgé en perte d'autonomie.

Il serait nécessaire de réaliser une étude pour mesurer l'impact de la prévention, mais le temps et l'argent manquent aujourd'hui pour la réaliser dans un délai acceptable.

Séance d'échanges

Quelles sont les mesures qui sont prises pour inciter les médecins gériatres à s'installer en libéral ?

Même si certaines communes mettent à disposition des médecins généralistes et gériatres des locaux gratuitement, cette initiative ne fonctionne pas. Beaucoup de jeunes médecins préfèrent aujourd'hui être salariés dans des institutions. En effet, de nombreux investissements ont été réalisés par certaines régions pour favoriser l'installation dans des zones rurales de médecins. Outre cette problématique de démographie médicale, nous remarquons qu'il y a des manques de médecins même à Paris, les exemples des 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements le montrent. Ainsi, la solution serait de donner le droit aux infirmiers de prescrire (médicaments ou non) pour combler ces manques de main d'œuvre. Dès lors d'autres problématiques se posent : le médecin peut-il se substituer à l'infirmier ?

Comment sont prises en charge vos prestations ?

Nos tarifs appliquent la loi. Nous sommes en secteur 2 avec des honoraires libres. Nos actes sont remboursés par les mutuelles.

Est-ce que c'est vous qui proposez des aménagements de l'environnement de la personne âgée et l'utilisation d'une ou plusieurs gérontechnologies ?

Nous nous déplaçons et nous proposons des solutions aux personnes âgées en fonction de leurs besoins, de leurs usages et de nos connaissances de l'existant. Participer à des événements comme aujourd'hui, être membre d'une organisation comme SOLIAGE nous permet de faire une veille et de développer nos connaissances sur les produits et/ou les services qui existent sur le marché. Idéalement, il faudrait développer des formations entre des associations de professionnels et des organismes comme SOLIAGE. C'est mon souhait en participant à SOLIAGE.

Lorsque vous proposez des produits et/ou des services aux personnes âgées, est ce que vous avez connaissance de réticences et de/ou de peurs ?

Non, en réalité se sont surtout les aidants familiaux qui ont des craintes face à l'usage de ces technologies. Craintes qui sont légitimes et compréhensibles. Craintes qui portent essentiellement sur le caractère intrusif des technologies. Bien souvent la personne âgée ne se rend pas compte.

Dans le domaine de la prévention, les professionnels sont nombreux à passer au domicile même s'il semble que leur organisation ne soit pas efficiente. Serait-il utile, selon vous, de faire remplir un questionnaire par la personne âgée et son entourage à domicile en amont d'une prise en charge thérapeutique pour connaître, anticiper leurs besoins afin de préconiser du personnel qualifié ?

Nous pensons que ce type de pratique et de service sont pertinents dans une logique d'amélioration de la qualité et du confort de vie de la personne âgée et de son entourage. Le club des patients que nous développons dans un des projets de l'association ANGGEL répond à cette question.

Comment sont organisés l'hospitalisation à domicile et les soins palliatifs ?

Normalement le médecin se déplace une fois à domicile lorsque la personne âgée a un certain niveau de perte d'autonomie. Le médecin s'accorde avec le médecin traitant sur l'action à mener auprès de la personne âgée. Néanmoins, le médecin traitant n'est pas formé à la prise en charge de la douleur, nous constatons dans ce cas précis un déficit de formation des professionnels de santé. Il faudrait dès lors développer des outils pour anticiper les besoins des personnes âgées d'où l'intérêt suscité par l'utilisation des gérontechnologies.

Quels sont les services et les bénéfices que pourraient vous apporter les gérontechnologies ?

D'abord nous permettre de suivre les évolutions des maladies ou de la mise en place d'un traitement thérapeutique. Ensuite ces technologies nous permettraient d'être moins « astreints » dans nos activités professionnelles. Enfin ces technologies pourraient nous permettre d'être plus réactifs face à une situation anormale, elles pourraient nous permettre d'anticiper des besoins et d'optimiser notre prise en charge.

Quelles sont les actions que l'association ANGGEL développe pour faire évoluer les mentalités, les représentations que nous avons du vieillissement en France ?

L'association ANGGEL a écrit aux pouvoirs publics, sans réponse actuellement, pour les alerter sur la difficulté actuelle à garantir une prise en charge de qualité et évoquer les principes du

bien vieillir. Nous allons également travailler à nous rapprocher d'autres réseaux tels que les réseaux spécialisés en soins palliatifs ou en gérontologies.

Quel est votre positionnement par rapport aux mutuelles ?

La prévention, et en particulier la gestion du risque les intéresse bien évidemment, mais la prise en charge des soins des handicaps et des pathologies installées moins. Certaines mutuelles mettent en place des parcours santé et un stage de préparation à la retraite et faire connaître des solutions (produits et services) pour combler des manques dans la vie de tous les jours. D'autres mutuelles commencent également à prendre en charge certains produits et/ou services avec leurs fonds d'actions sociales.